



ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

À TOUTES LES PERSONNES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PREMIER PROJET DE RÉSOLUTION AUTORISANT CERTAINS USAGES COMMERCIAUX EN SOUS-SOL ET PERMETTANT L'AGRANDISSEMENT DE L'ÉDICULE POUR DES FINS D'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE AU 620, AVENUE ATWATER – STATION DE MÉTRO LIONEL-GROULX.

AVIS PUBLIC est donné aux personnes intéressées que le conseil de l'arrondissement du Sud-Ouest, suite à l'adoption à sa séance régulière du 2 octobre 2007 d'un premier projet de résolution, tiendra une assemblée publique de consultation le 24 octobre 2007 à 19 h 45, à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement au 815, rue Bel-Air.

L'objet du présent projet de résolution vise à autoriser, à certaines conditions, certains usages commerciaux en sous-sol (épicerie, librairie (journaux) et restaurant / traiteur) et permettre l'agrandissement de l'édicule pour des fins d'accessibilité universelle au 620, avenue Atwater (station de métro Lionel-Groulx).

Le règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble permet d'autoriser des projets non conformes à la réglementation, tout en respectant les objectifs du plan d'urbanisme.

Le territoire concerné par ce projet particulier comprend la zone visée 0229 ainsi que les zones contiguës à celle-ci, ladite zone visée étant délimitée comme suit :

Description approximative de la zone visée :

0229

Délimitée par la avenue Atwater, la limite sud de la propriété du métro Lionel-Groulx, l'avenue Lionel-Groulx et le prolongement de son axe jusqu'à la rue Saint-Henri, la rue Saint-Henri et la limite arrière des terrains du côté sud de la rue Saint-Jacques.

Lors de cette assemblée publique de consultation, la mairesse de l'arrondissement, ou tout autre membre du conseil désigné par cette dernière, expliquera le premier projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Le premier projet de résolution contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire et est disponible pour consultation au bureau Accès Montréal situé au 815, rue Bel-Air, du lundi au vendredi de 9 h à 17 h ainsi que dans les bibliothèques de l'arrondissement.

DONNÉ à Montréal, ce 7 octobre 2007.

Caroline Fisette, OMA
Secrétaire d'arrondissement

Renseignements : 514 872-1950